

Le Festival Séries Mania Lille Hauts-de-France

Edition 2023



Prestation de service événementiel, relatif au tapis rouge
de l'édition 2023 du Festival Series Mania

Acte d'engagement

Référence du marché : Tapis Rouge 2023

Acheteur contractant :

SERIES MANIA, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, représentée par Rodolphe BELMER, président
17 place Pierre Mendès France, 59800 Lille
Téléphone : 01 84 79 69 30
<https://seriesmania.com/fr>

Objet du marché :

Le présent marché a pour objet de la conception et la production du tapis rouge de l'édition 2023 du Festival Series Mania

Mode de passation du marché :

Le présent marché est passé en application d'une procédure adaptée, conformément aux articles L. 2123-1 et R. 2123-1 et 2 du Code de la commande publique

Personne chargée de la mise en paiement des prestations :

Virginie MORET
17 place Mendès France
59800 Lille
virginie.moret@seriesmania.com

Après avoir pris connaissance des cahiers des clauses particulières et des documents qui y sont mentionnés,

Après avoir pris connaissance des délais de réalisation que j'accepte sans réserve,

Et après avoir fourni toutes les pièces et déclarations prévues aux articles R. 2143-6 à R. 2143-10 du Code de la commande publique

AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché :

que la société pour laquelle j'interviens n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-6 du Code de la commande publique

que les membres du groupement dont je suis mandataire n'entrent dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-6 du Code de la commande publique

AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché :

que la société pour laquelle j'interviens est couverte au titre de sa responsabilité civile pour tout dommage résultant de son activité

que les membres du groupement dont je suis mandataire sont couverts au titre de leur responsabilité civile pour tout dommage résultant de leur activité

M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations demandées sur la base de mon offre/de l'offre du groupement dont je suis mandataire.

M'ENGAGE sans réserve, à fournir les attestations d'assurance appropriées :

soit au stade du dépôt de l'offre,

soit au stade de la désignation éventuelle de la société ou du groupement pour lequel j'interviens en qualité d'attributaire du marché.

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres indiqué dans le règlement de la consultation, la lettre de consultation ou l'avis d'appel public à la concurrence.

ARTICLE 2 – NATURE ET COMPOSITION DU GROUPEMENT (*en cas de groupement d'opérateurs économiques*)

Pour l'exécution du marché, le groupement d'opérateurs économiques est :
(*Cocher la case correspondante*)

Conjoint

OU

Solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire du groupement :
(Cocher la case correspondante)

Oui

OU

Non

Les membres du groupement sont listés ci-dessous :

- 1-.....
- 2-.....
- 3-.....
- 4-.....
- 5-

L'annexe à l'acte d'engagement intitulée « répartition financière des prestations du groupement » (à multiplier selon le nombre de co-traitants) indique la nature et le montant des prestations exécutées par chaque co-traitant, **y compris le mandataire.**

ARTICLE 3 – DUREE DU MARCHE ET DELAI D'EXECUTION

Le marché est conclu pour une période allant de sa date de notification, jusqu'à la date d'admission de l'ensemble des prestations confiées au titulaire ; toutefois les effets juridiques du marché se poursuivent au-delà de cette date pour les besoins de son règlement définitif et jusqu'à la fin du délai de garantie.

Le délai d'exécution du marché est fixé par le titulaire à **140 jours** à compter de sa notification par l'Acheteur, la réalisation des prestations objet du marché devant être achevée avant le 17 mars 2023.

Ce délai d'exécution, précisé en jours calendaires par le titulaire, est contractuel.

Date prévisionnelle de notification du marché : 28 octobre 202

Le marché n'est pas reconductible.

ARTICLE 4 – MONTANT DU MARCHE

Le présent marché est un marché à prix forfaitaire.

Le montant global forfaitaire du marché est fixé à :

- Montant global forfaitaire (HT) _____ euros
- TVA 20 %) _____ euros
- Total _____ euros

La décomposition des prix des prestations objet du présent marché est fixée dans la décomposition globale et forfaitaire des prix du marché (DPGF).

ARTICLE 5 – PAIEMENT

L’Acheteur contractant se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants (**joindre également un RIB**) :

Organisme bancaire : _____

Adresse : _____

Au nom de : _____

Code banque : _____

Code guichet : _____

N° compte : _____

Clé RIB : _____

En cas de groupement conjoint, se référer aux annexes de répartition financière.

ARTICLE 6 – SOUS TRAITANCE

L’acte de sous-traitance annexé au présent acte d’engagement (à multiplier selon le nombre de sous-traitants) indique la nature et le montant des prestations que le titulaire va faire exécuter par un sous-traitant payé directement.

Chaque acte constitue une demande d’acceptation du sous-traitant concerné et d’agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que le titulaire envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- prix HT€ (en chiffres)
- montant de la TVA au taux de
- montant TVA incluse€
(en lettres)

ARTICLE 7 – SITUATION AUPRES DE L'ADMINISTRATION FISCALE ET DES ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE

A compter de la notification du marché, le titulaire s'engage à fournir au service gestionnaire, tous les 6 mois et jusqu'à échéance du marché, les documents visés à l'article D.8222-5 du code du travail.

En cas d'inexactitude des documents et renseignements ou de refus de produire les pièces prévues à l'article D.8222-5 du code du travail, il est fait application aux torts du titulaire des conditions de résiliation prévues au présent marché.

La décision de résiliation intervient si le titulaire ne respecte pas son obligation dans un délai d'un mois à compter de la notification d'une mise en demeure.

Si l'Acheteur est informé, par un agent de contrôle, de la situation irrégulière du titulaire au regard des articles L.8221-3 à L.8221-5 du Code du travail, celui-ci encourt, en application de l'article L.8222-6 du code du travail, la résiliation du marché.

ARTICLE 8 – AVANCE

Dans le cas où le titulaire a droit à une avance dans les conditions prévues au CCP, celui-ci a la possibilité d'y renoncer :

Je renonce au bénéfice de l'avance : NON OUI
(Cocher la case correspondante.)

ARTICLE 9 – SIGNATURE DU TITULAIRE

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

ARTICLE 10 – ACCEPTATION DE L’OFFRE PAR L’ACHETEUR

*Est acceptée la présente offre pour valoir
marché*

Signature du représentant de l’Acheteur

A

Le

ANNEXE N°___ A L'ACTE D'ENGAGEMENT - REPARTITION FINANCIERE DES PRESTATIONS DU GROUPEMENT – Annexe à fournir pour chaque co-traitant, y compris le mandataire.

MARCHE	
Objet :	
Mandataire :	

IDENTITE DU CO-TRAITANT	
Nom de l'entreprise /établissement:	
Forme juridique :	
N° inscription au RCS ou RM :	
N° SIRET :	
Représentant et qualité :	
Adresse :	
Tel :	
Courriel :	

NATURE ET MONTANT DES PRESTATIONS QUE LE CO-TRAITANT S'ENGAGE A EXECUTER	
Nature :	
Montant HT en € :	
En toutes lettres :	
Montant TTC en €:	
En toutes lettres :	
Tva au taux de :	

(joindre également 1 RIB ou RIP):

COORDONNEES BANCAIRES DU CO-TRAITANT

Organisme bancaire:

Adresse :

Au nom de :

Code banque:

Code guichet:

N° compte

Clé RIB :

- ANNEXE N° ___ A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE SOUS-TRAITANCE
 ACTE SPECIAL DE SOUS TRAITANCE (DECLARATION EN COURS DE MARCHE)

MARCHE	
Objet :	
Titulaire :	

NATURE ET MONTANT MAXIMUM DES PRESTATIONS SOUS TRAITÉES	
Nature :	
Montant maximum HT en € :	
En toutes lettres :	
*Montant maximum TTC en €:	
*En toutes lettres :	
*Tva au taux de :	

* Pour les travaux sous-traités relevant de l'article 283-2 nonies du code général des impôts :
Taux de la TVA : indiquer « autoliquidation » (la TVA est due par le titulaire)

IDENTITE DU SOUS TRAITANT

Nom de l'établissement :

Forme juridique :

N° inscription au RCS ou RM :

N° SIRET :

Représentant et qualité :

Adresse :

Tel :

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

Modalités de calcul et de paiement des acomptes :

Mois d'établissement des prix :

Modalités de variation des prix :

Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

L'Acheteur se libérera des sommes dues par lui en créditant le compte suivant :
(joindre également 1 RIB ou RIP) :

COORDONNEES BANCAIRES DU SOUS-TRAITANT

Organisme bancaire:

Adresse :

Au nom de :

Code banque:

Code guichet:

N° compte

Clé RIB :

PIECES A FOURNIR

- Certificats visant les capacités professionnelles et financières du sous-traitant (ou DC2)
- Déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés par les articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique (le sous-traitant peut utiliser le modèle joint au règlement de consultation ou le DC1)

Le titulaire atteste que le sous-traitant a contracté une assurance garantissant sa responsabilité à l'égard des tiers, dans les conditions exigées par le marché.

Fait à, le Le sous-traitant :	Fait à, le..... Le représentant de l'Acheteur
Fait à, le Le Titulaire du marché ou le mandataire :	